

# L'Actu des Adrets

Informations municipales



## Edito du Maire

Le 10 novembre, le conseil municipal m'a désigné pour occuper les fonctions de premier magistrat de la commune. Je voudrais remercier tous ceux qui m'ont fait confiance pour assumer cette responsabilité dans les conditions difficiles qui ont été celles de M. Jean Paul Reggiani. Je veux ici lui rendre hommage une nouvelle fois. Je sais pouvoir compter sur une qualité rare de l'équipe municipale: l'enthousiasme. J'ai mesuré son engagement, sa capacité de travail, son amour du village. C'est une force, et une chance pour nous tous. Après des semaines passées entachées par le ressentiment de certains, je veux aujourd'hui que nous nous tournions vers l'avenir, unis et motivés par l'intérêt général, pour bâtir le futur du village, notre bien commun.

Je veux travailler en bonne intelligence avec toutes les composantes du conseil municipal, les agents municipaux, prêts eux aussi à relever ce défi, et toujours à l'écoute des Adréchois.

Dans ma vie professionnelle, au service d'une grande commune, j'ai été exigeant dans mon travail. C'est un devoir lorsqu'on est au service des autres. Je le serai tout autant dans mes nouvelles fonctions.

Vous pourrez constater, dans ce bulletin, le nombre de projets réalisés, et ceux qui ont été ouverts. L'école est une de nos priorités. Nous l'avons enfin sécurisée. Des travaux de rénovations ont été réalisés, d'autres sont programmés. Les travaux du gué ont été accomplis et d'autres travaux de voiries seront achevés d'ici la fin de l'année par des entreprises adréchoises. Le conseil municipal des jeunes, formidable outil de formation à la citoyenneté, a été initié. Le suivi du dossier du « feu rouge », bien sûr, reste notre préoccupation, comme l'opposition au projet de Suez sur le site de Fontsante. Enfin, nous travaillons à redéfinir le projet de la structure qui accueillera la salle polyvalente en concertation avec les Adréchois et en cohérence avec les besoins du village.

Je n'oublie pas nos associations, toujours aussi vivaces, malgré l'épidémie qui sévit, comme nous avons pu le constater lors du forum qui leur était dédié en septembre. Enfin, je veux remercier tous les Adréchois qui, en respectant les consignes d'élagage et de débroussaillage participent au mieux vivre et à la sécurité dans notre village.

C'est en œuvrant tous ensemble que nous réussissons !

**Jean Pierre KLINHOLFF**



*L'élection du nouveau Maire  
et des Adjointes a eu lieu  
le 10 novembre 2020*



*Les Adjointes autour du Maire.  
De gauche à droite :  
M. Richard Hémain, 2e Adjoint  
Mme Isabelle Martel, 1re Adjointe  
Mme Evelyne Bondoux-Fernandez, 3e Adjointe  
M. Sylvain Houplon, 4e Adjoint  
Mme Magali Richard-Macchia, 5e Adjointe*



## Centre de Loisirs d'été : des activités variées pour des enfants acteurs de leurs vacances

**M**algré la situation difficile liée à la COVID-19, un protocole sanitaire a permis d'ouvrir les portes de l'accueil de loisirs du 6 juillet au 14 août 2020. En moyenne 80 enfants par jour de 3 à 13 ans ont été accueillis durant la période estivale.

« Les objectifs du séjour étaient de favoriser le vivre ensemble, d'instaurer un climat de convivialité et de confiance, précise Delphine Carozzo, Directrice du Centre de Loisirs. Nous avons proposé des temps d'échange entre les enfants afin de valoriser leurs idées pour qu'ils soient acteurs de leurs vacances. »

### Aventure Nature et Tous en scène

Ainsi l'ensemble de l'équipe d'animation a pu proposer, aux petits Adréchois, de découvrir des activités



### Pass'Ados : un séjour en échange d'actions

Une douzaine d'adolescents de 14 à 17 ans ont profité du dispositif Pass'Ados au mois de juillet. En échange de leur implication dans diverses actions citoyennes au sein du Centre de Loisirs, ces jeunes Adréchois ont pu partir gratuitement en séjour pension complète à La Londe Les Maures. Ils ont ainsi participé à de multiples activités : paddle, Escape Game, Aquaworld, Canton express, mais aussi des baignades, des veillées...



diversifiées et enrichissantes au travers de différentes thématiques : des activités autour de la nature et du dépassement de soi avec Aventure Nature ; des activités scéniques, d'expression corporelle et orale avec Tous en Scène.

« Nous avons pu compter sur la participation d'intervenants locaux comme l'ASDA pour des ateliers Hip-hop et GRS, PACAventure pour l'organisation d'un laser Game dans le massif de l'Estérel, Planète Sciences Méditerranée pour une intervention et des ateliers ludiques autour des gestes barrières... » Souligne la directrice.

D'autres types d'activités ont pu être programmés en privilégiant l'environnement proche : la piscine Gallieni de Fréjus, des initiations avec le Tennis Club des Adrets, des après-midi à la médiathèque Gutenberg, de la découverte voile et Kayak au lac de Saint-Cassien, des sorties au cinéma de Montauroux, des activités aquatiques « structures gonflables » sur le lac, des activités nature « filets géants » au Parcabout de Montauroux...

Afin de clôturer les mois de juillet et d'août, deux journées festives ont été organisées. Des structures gonflables



géantes ont investi les cours de l'accueil de loisirs. Château géant glissant, Ventrigriss ... Les mascottes ont animé ses journées pour le plaisir de tous ! Ce fut un été très riche en partage et en découvertes !

« Au nom de toute l'équipe d'animation nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée », conclut Delphine Carozzo.



Delphine Carozzo,  
directrice du Centre  
de Loisirs Odel Var  
des Adrets

### Petits rappels sur la sécurité devant les écoles

La route départementale qui borde le groupe scolaire étant très fréquentée, il est important de rappeler quelques consignes de sécurité.

- Bien traverser sur les passages piétons. Les parents sont les premiers exemples pour leurs enfants. Ce problème a surtout été remarqué pour l'accès à la maternelle. N'hésitez pas à faire quelques pas de plus pour traverser sur le passage piétons.
- Les parents ne doivent pas laisser leurs enfants descendre de leur

## Restauration scolaire : une commission à l'écoute et force de proposition

La municipalité, souhaitant être à l'écoute des écoliers et de leurs parents, a organisé, en concertation avec l'AIPE, une commission restauration scolaire.

Plusieurs idées ont déjà émergé : favoriser le bio, les circuits courts et les produits de saison tout en maintenant des prix raisonnables. Il a été demandé lors de cette réunion, par l'adjointe aux affaires scolaires de commander les pommes, poires et salades « bio » français ou provenant d'un producteur local sans pesticide. Notre cuisinier commande chaque fois que c'est possible les légumes chez Max de la Grange exploitant aux Adrets.

### Circuits courts, produits de saison et découverte de nouveaux goûts

Afin de créer une ambiance ludique propice à la découverte de nouveaux goûts les animateurs ont proposé d'organiser des activités festives qui accompagneront des menus à thème. Ils seront choisis en fonction des saisons en concertation avec les enfants et Mathieu, notre cuisinier. Décorations et animations seront à l'ordre du jour dans la mesure du possible. Nous dési-



rons associer plaisir, découverte, santé et citoyenneté en sensibilisant les enfants à la notion du non-gaspillage.

Nous tenons à remercier les ATSEM et les animateurs qui tous les midis font de leur mieux pour que tous les enfants mangent en prenant soin de leur faire goûter de nouvelles saveurs.

### À la cantine « c'est bon ! »

Les professeures des écoles, à travers les programmes de l'Éducation Nationale, abordent la santé en lien avec l'alimentation.

Toutes les personnes de la commission ont reconnu la qualité des menus, l'effort des plats « faits maison » et tous ont reconnu que les enfants trouvent que ce qu'ils mangent à la cantine « c'est bon ! ». Un grand merci à notre cuisinier Mathieu et son équipe pour les quelques 220 repas en moyenne cuisinés par jour.

Prochaine réunion le mardi 8 décembre pour préparer les menus du second trimestre en prenant en compte les contraintes que nous connaissons : locaux, matériel à disposition, le personnel en cuisine et le coût de revient d'un repas.

Vous pouvez transmettre vos suggestions à l'AIPE qui est, comme toujours, dans une belle démarche constructive pour le bien de vos enfants.

## Travaux et aménagements dans les écoles

L'investissement dans les écoles est un des axes prioritaires du budget communal 2020. Ainsi, certains travaux et aménagements ont déjà été réalisés, parmi eux :

- Mise aux normes de l'alarme incendie du groupe scolaire
- Mise en place de deux abris fermés pour le rangement des vélos et équipements sportifs de l'école maternelle.
- Première phase du renouvellement des bureaux de l'école élémentaire avec des tables adaptables et évolutives.
- Remplacement de la trancheuse de la cuisine.

Une nouvelle phase de travaux est prévue pendant les vacances d'hiver pour améliorer le confort des enfants et des enseignants (changement des menuiseries et fenêtres détériorées, installation d'une kitchenette).

Parmi les investissements et les aménagements à venir il y a :

- Le renouvellement des outils informatiques et multimédia.
- La remise en conformité de la passerelle d'accès à la cuisine .

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) face aux risques majeurs (feux, attentats, séismes...) et de la sécurité incendie, plusieurs dispositifs vont être améliorés ou mis en place.

- Installation de déclencheurs manuels dans les classes et système d'alarme selon les risques.
- Sécurisation des systèmes de fermetures.
- Stabilisation des clôtures et réhausse des portails.

Des travaux seront également engagés pour améliorer l'accessibilité du groupe scolaire (main courante, rampe d'accès PMR pour l'école élémentaire...).

voiture devant l'école.

- Merci de vous garer et d'accompagner vos enfants jusqu'à l'école ou vous garer en haut de l'école afin qu'ils puissent descendre en toute sécurité par le passage créé à cet effet.

- En tant normal, merci de respecter l'espace consacré à la dépose «minute» devant l'école élémentaire pour éviter les embouteillages.

**La commune prévoit l'élargissement du chemin de l'Araignée pour faciliter notamment le stationnement près des écoles.**

## 3 QUESTIONS À ... Magali Richard-Macchia Vice-présidente du CCAS

### Vous êtes nouvelle adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS ?

En effet, j'ai pris le relais de Mme Evelyn Havard. Depuis le début de ce mandat, j'ai été sa suppléante et nous avons travaillé en équipe avec Mme Florence Bouchard. Nous avons suivi tous les dossiers et appris beaucoup d'Evelyn qui d'ailleurs s'amuse à nous appeler « ses padawan ». Nous allons poursuivre et mettre en place nos projets.

### Pouvez-vous nous rappeler le rôle du CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. C'est l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des Adréchois. Son financement est essentiellement assuré par la commune. Son rôle est de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap. Le CCAS accompagne l'attribution de l'aide sociale légale (instruction des dossiers de demande, aide aux démarches administratives...) et dispense l'aide sociale facultative. Nous sommes dans une démarche d'accompagnement, de lien, d'orientation auprès de nos administrés en difficulté.

La permanence du CCAS ainsi que le contact avec les personnes concernées sont assurés avec compétence et dévouement par Mme Sandy Luz employée municipale responsable du CCAS.

### Comment est-il composé ?

Le CCAS a renouvelé son conseil d'administration suite aux élections municipales. Le Maire, Jean Pierre Klinholff, en est le président d'office et il a nommé six membres élus du Conseil Municipal : Giovanni Macchia, Florence Bouchard, Elisabeth Graille, Jean Paul Raoust, Isabelle Boissenin

et moi-même ; six membres issus du milieu associatif Myriam Climent (Abankor), Jeanine Buron, (Le Temps Libre), Jérôme Havard (UDAF), Alain Hemsén (Abankor et Le Temps Libre), Stéphanie Laprade (AIPE), Vanessa Bessoudo (AIPE).

### Des nouveautés, des projets ?

Nous avons mis en place une convention entre la Mairie et le CCAS afin d'assurer une pleine distinction entre les deux entités.

Nous avons augmenté le nombre de personnes au Conseil d'Administration du CCAS afin d'avoir un panel plus représentatif de notre commune (âge, situation professionnelle, implication associative...). Nous désirons développer les initiatives d'actions sociales locales (des activités pour les seniors, des démarches intergénérationnelles, des microcrédits...) selon le choix de notre politique sociale locale.

Nous souhaitons répondre de manière satisfaisante aux problèmes du territoire et aux besoins des Adréchois comme par exemple la prise en compte des évolutions numériques.

Pour répondre aux contraintes sanitaires dues au COVID, nous avons dû faire des choix pour remplacer le traditionnel repas de fin d'année pour les seniors. Nous nous sommes mis d'accord pour offrir des paniers garnis pour les personnes de plus de 70 ans (sous conditions de ressources). Les personnes de plus de 80 ans ont droit d'office à leur colis. Pour les résidents de l'EHPAD Bellestel, nous offrons à chacun, un petit sachet de deux savons et un sachet de lavande provenant de nos commerçants locaux.

Dernièrement, nous avons décidé de mener des actions sur plusieurs mois avec l'association Abankor pour aider une commune sinistrée du Haut-Pays Niçois.

## Médiathèque Gutenberg



Mathilde Bondoux

### Merci Mathilde !

En octobre, Mathilde Bondoux a transmis le flambeau de la présidence à Anne-Marie Renaud, lors d'une assemblée générale extraordinaire de l'association Gutenberg. Mathilde Bondoux était présidente depuis sa création en 1998. Nous la remercions chaleureusement pour toutes ces années consacrées au service de la culture dans notre village. Nous souhaitons également la bienvenue à Odile Elie, nouvellement adréchoise, qui occupe le poste de secrétaire.

Nous en profitons pour remercier tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour le bon fonctionnement de la médiathèque.



Anne-Marie Renaud, nouvelle présidente de l'association Gutenberg

## Victoire de l'Élégance

Le 24 octobre, Victoire Plovier, jeune Adréchoise de 21 ans a participé au concours de beauté Miss Provence 2020. Elle n'est pas montée sur le podium, mais a décroché le Prix de l'Élégance. Bravo !





## Préparation du Conseil Municipal des Jeunes

Une première session de cohésion et de préparation des élections a eu lieu le dimanche 27 septembre. Tony Picard et Béchir Karmous, coordinateurs de ce projet ont encadré les jeunes, pour les aider à formaliser leurs programmes.

Pour ceux qui n'ont pas pu y assister et pour finaliser les projets en cours, une nouvelle journée de préparation est prévue, dès que les jeunes pourront à nouveau se réunir dans le cadre des mesures sanitaires.



## Forum des associations : Ensemble, pour tous !



Le samedi 5 septembre 2020 après-midi, sous un soleil radieux, le cœur du village a battu au rythme des associations qui se sont réunies pour nous présenter leurs activités et nous expliquer leurs modalités d'inscription.

Ce fut l'occasion pour le Maire, Jean Paul Reggiani et les conseillers municipaux de faire le tour des stands et de rencontrer les acteurs de la vie associative. Malgré le contexte sanitaire, les Adréchois se sont déplacés, en respectant les consignes. Ce fut un moment agréable et convivial où le partage était mis à l'honneur. Plusieurs démonstrations et animations ont eu lieu : danses, gymnastique, VTT... mais aussi une initiation ou révision des « gestes qui sauvent » avec l'amicale des Pompiers.

Nous remercions tous les adhérents, membres des bureaux et professeurs des associations qui ont animé cet après-midi pour contribuer à une belle dynamique et de nouvelles inscriptions.

Pour ceux qui n'ont pas pu assister à ce forum, vous trouverez à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet, le premier guide des associations édité par la municipalité et présentant l'ensemble des associations Adréchoises et leurs thématiques (Sports & loisirs, Bien-être, Culture, Arts, Nature & Environnement, Social et vie locale).



## Réussite et belles surprises pour la course de côte de l'Estérel !

Samedi 26 septembre a eu lieu la 4e édition de la course de côte de l'Estérel, organisée par l'ASAC de Cannes. Toute la journée, voitures et motos d'exception ont fait vibrer notre village pour le plus grand plaisir des amateurs. Sur le podium, trois pilotes Adréchois ont été récompensés : Jean Charles Delambre, avec une peugeot 205 GTI, 1ère place en VHC ; Jonathan Wijckmans, avec une Alpine A110, 1ère place en VHRS et Jérôme Wijckmans, avec une R12 Gordini, 3ème place en VHRS. Hélas, un de nos pilotes Adréchois, Philippe Lemaire, a dû abandonner suite à un problème mécanique.



Entre-temps, Céline Leclercq et Gérard Bagnasco, qui se sont unis ce même jour ont eu l'immense privilège et la belle surprise du Maire, Jean Paul Reggiani, d'être conduits à l'église à bord d'une superbe Jaguar, avec la complicité de l'Automobile Club de Cannes Côte d'Azur.

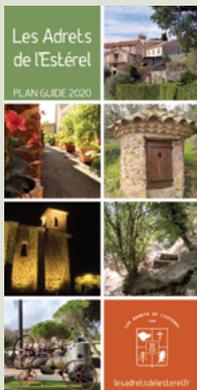
La remise des prix s'est faite en présence de M. Rémi Tosello, Président de la Ligue Automobile Côte d'Azur. Le Maire, a offert aux gagnants, en partenariat avec les artisans et les producteurs locaux de notre village, trois magnifiques paniers gourmands.

« Je tiens à remercier tous les pilotes qui ont participé à cette épreuve et en particulier nos pilotes Adréchois, a-t-il conclu. Je remercie toutes les équipes



qui ont contribué à la bonne organisation de cet événement : l'ASAC Cannes et l'Automobile Club de Cannes Côte d'Azur, tous les bénévoles et personnes chargées de la sécurité sur cette course, tous nos agents communaux mobilisés et enfin les artisans et commerçants du village. L'implication de tous a permis la réussite de cette belle journée sous le signe du sport automobile et des belles voitures anciennes. »





## Nouveau Plan Guide

le nouveau plan guide de la commune est disponible en Mairie.

Un grand merci à tous les annonceurs Adréchois qui ont permis de le réaliser.

## L'Adréchoise : le goût, la qualité et le dialogue



Depuis sa reprise, début 2020 par Jérémy Massiera, l'Adréchoise a repris de belles couleurs et des saveurs qui régaleront le palais. Cet enfant des Adrets, qui a été chef en France et à l'étranger, propose des plats cuisinés mais aussi une sélection de fromages, de charcuteries, de viandes et un rayon épicerie fine. Rejoint par sa compagne Jessy, le couple a créé un lieu convivial avec tables et banquettes. « *Nous voulions créer un vrai lieu de vie dans le village, souligne Jérémy. Et dans cet esprit, nous faisons aussi des animations avec la cave voisine.* » L'Adréchoise propose des produits de qualité issus de producteurs locaux, tout en essayant de maintenir un rapport qualité-prix acceptable. « *Nous sommes à l'écoute de tous, pour tous les projets et pour tous les budgets.* ». Dans les mois à venir, l'Adréchoise souhaite étendre l'épicerie fine avec une gamme bio. En attendant, vous pouvez découvrir en vitrine trois ou quatre plats différents par semaine et des viandes de saison, comme le pot-au-feu ...

# Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : se préparer en cas d'évènement majeur

Le plan communal de sauvegarde (PCS) a été rendu obligatoire depuis la loi de modernisation de la sécurité civile. Le dernier PCS pour notre commune déposé en préfecture en 2009 est en cours de réactualisation. Son importance est majeure pour une commune exposée comme la nôtre. Il organise la protection et le soutien des habitants en cas de survenue d'un risque important.

Cinq risques majeurs sont identifiés aux Adrets. Il s'agit évidemment du risque d'incendies, mais aussi des risques liés aux mouvements de terrain, aux séismes, aux anciens sites miniers et au transport de matières dangereuses. De nombreux outils existent, mais ne sont que des outils prédictifs ou de gestion de risque. Face à la survenue d'un aléa, c'est sur la capacité des équipes humaines à se déployer sur site, et à porter secours, comme le CCFP ou la Réserve Communale de Sécurité Civile, qu'il faudra compter. Enfin, n'oublions pas qu'un plan de sauvegarde ne sera efficace que si chacun d'entre nous se prépare aux bons gestes à adopter.



## Recevez un SMS sur votre téléphone en cas d'incident grave

Le système de Téléalerte s'inscrit dans le dispositif du Plan Communal de Sauvegarde. La commune dispose d'un système d'appels automatisés, destiné à alerter dans les plus brefs délais

la totalité ou une partie de la population, en cas d'évènement majeur (phénomènes climatiques, incendies, dysfonctionnement des réseaux etc.). La commune peut envoyer un SMS ou un message vocal sur votre téléphone.

Pour bénéficier de ce service ou modifier vos coordonnées, vous pouvez utiliser le formulaire d'inscription « téléalerte » disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site [www.lesadrets-delesterel.fr](http://www.lesadrets-delesterel.fr).

Chaque personne présente dans un même foyer doit remplir un formulaire s'il souhaite disposer individuellement de l'alerte. Chaque information demandée est importante afin de cibler au mieux le public visé. Votre adresse, par exemple, va nous permettre de savoir si votre quartier peut être impacté par un évènement localisé. Informez-vous et n'hésitez pas à informer vos proches !

### Expression du groupe minoritaire

#### Nos relations avec la nouvelle municipalité

Nous avons rencontré le nouveau maire avec des propositions, retenues par ce dernier :

- une **ouverture à notre liste** et un **travail commun**, sur la base des compétences et expériences de chacun,
- une **ambiance de travail sereine**, élément urgent et indispensable : au sein même du conseil municipal et avec les agents municipaux.
- une **attitude positive**, sans remise en question systématique des actions entreprises dans les mandatures précédentes
- une relance des projets, **une continuité** dans l'action pour le village : la salle polyvalente (subventions perdues à reconquérir...) / les voiries / le suivi des travaux du bassin du Planestel et

de la station d'épuration / la fibre / la construction des 24 logements / le grand site / la zone d'activité / ...

- et bien sûr la lutte contre Fontante avec le « CLP Esterel St Cassien ».

Les relations avec la CAVEM sont capitales, les Adrets ne représentent que 2,5 % de la population de l'Agglo et cette dernière finance des travaux indispensables pour la commune. Dans cet esprit la gestion de syndicats est essentielle et nécessite une grande expérience.

Désormais, notre participation aux commissions municipales a été confortée, l'étape suivante concernera notre représentativité au sein des différents syndicats.

Dans l'intérêt du village il faut **un véritable travail d'équipe pour être constructifs**. Nous sommes prêts à contribuer à condition d'être reconnus.



Né le 26 Août 1928 à Mirabel, Claude Siméon est décédé le 20 juillet 2020 dans notre village où il s'était retiré avec sa

femme Marlyse depuis 1985. Il fut instituteur spécialisé pour les classes de perfectionnement, professeur des collèges à Fréjus. Il enseigna le Français et l'Histoire Géographie à une poignée de collégiens Adréchois. Il fut directeur de colonies de vacances au Logis du Pin, directeur de la maison d'enfants Chantemerle à Seynes-les-Alpes pendant dix ans, puis principal adjoint au collège Ferrier à Draguignan. Il a fait partie du Conseil Municipal dans les années 90. Membre du Temps Libre et passionné de peinture, il a notamment participé à plusieurs expositions organisées depuis 30 ans.



Le 5 août 2020, le village et le Massif de l'Estérel ont perdu un ami fidèle. Jacques Glück laisse une famille dans la-

quelle l'amour et le respect pour notre massif forestier sont des valeurs importantes. Le 24 août 1944, le Général de Lattre de Tassigny libère Aix et le jeune Jacques s'engage à ses côtés. Comme il

ne faisait pas de fautes d'orthographe et était doué pour les langues, il rédigea le journal de bord du Général. À la fin de la guerre, il retrouve Marthe à Aix et il commencera sa carrière d'enseignant de philosophie à l'école des Arts et Métiers pour la terminer au lycée Bristol à Cannes. En 1971, ils choisissent de s'installer définitivement dans la maison familiale au lieu-dit de l'Auberge des Adrets. Les plus anciens se souviennent qu'avec « Bébert » Graille et son équipe de volontaires, ils ont créé le corps des sapeurs pompiers de la commune. Jacques Glück était aussi très investi dans la Paroisse qu'il a contribué à maintenir active quand il n'y avait pas de prêtre attitré.



Le 22 août 2020, Jeanne Coudenq, la doyenne du village s'en est allée... Elle aimait les mots... Fléchés ou

dans les innombrables livres qu'elle a pu lire depuis près d'un siècle ! Elle est née en 1918, dans le village de Thueyts en Ardèche. Elle fait l'École Normale à Aubenas, puis exerce son métier d'enseignante à Piolenc où elle rencontre le jeune Roger Coudenq, natif des Adrets et enseignant lui aussi, qui deviendra

son mari. Elle fut directrice d'école à Puget-sur-Argens puis elle a fini sa carrière à l'école Aulézy à Fréjus. Ses petits-enfants se souviennent de ses récits sur la deuxième guerre mondiale et sur la catastrophe du barrage de Malpasset. Discrète, elle a accompagné son mari, Maire de notre village pendant 35 ans. Ensemble, ils ont donné des cours aux enfants des Adrets... Monsieur, les maths et madame, plutôt le français...



Le 21 août 2020, Nadine Mireur, une enfant du village, nous a quittés sur la pointe des pieds... Nadine Mireur re-

joint son frère Gérard, décédé très jeune d'un accident tragique et avec qui elle a tenu la boulangerie du village dans les années 80/90. Elle fut également serveuse au restaurant de l'église et avant qu'elle ne soit malade, on pouvait croiser son sourire, au marché du village... Pour sa famille : « *Nadine les aura quittés comme fut son existence, sur la pointe des pieds, discrétion et silence, sans même mesurer le poids de son absence. Tous ceux qui l'ont connue l'ont tellement appréciée, de la boulangerie à la vente des poulets, aucun d'entre nous ne pourra l'oublier.* »

## Etat Civil

### NAISSANCES

- Mila CAFFY LATEUR, née le 03 septembre 2020
- Andréa Alexandre Emmanuel ROMAN, né le 12 septembre 2020
- Valentin LAMA, né le 30 septembre 2020
- Ethan Charles William MARTEL, né le 01 octobre 2020
- Kessy Léa Fanny LIMOGES, née le 03 octobre 2020
- Timothé Rémi Christophe GOUBERT, né le 05 octobre 2020

### MARIAGES

- Lucie METENIER & Anthony AOUN le 18 juillet 2020
- Ludivine LEBARBIER & Gérald BISIAUX le 18 juillet 2020
- Adeline MELAN & Grégory CAPPÀ le 25 juillet 2020

- Elisabeth CHARNIN & Hubert PISSAVIN le 20 août 2020
- Céline LECLERCQ & Gérard BAGNASCO le 26 septembre 2020
- Valérie BAUGIER & Allan MILLON le 10 octobre 2020
- Manon SERAIN & Thomas VIALETTE le 10 octobre 2020
- Mélody AUZANNEAU & Arnaud RAYBAUD le 10 octobre 2020

### DÉCÈS

- Claude SIMÉON, le 20 juillet 2020 (91 ans)
- Isabelle CARRASCO veuve SERRET, le 22 juillet 2020 (95 ans)
- Paola HORVAT veuve LABOISSETTE, le 29 juillet 2020 (93 ans)
- Denise, Germaine AMBLARD épouse FINKEL, le 08 août 2020 (73 ans)
- Simone Louise CAUVIN épouse MOCHETTE, le 17 août 2020 (82 ans)
- Nadine Raymonde Marcelle Léone MIREUR, le 21 août 2020 (67 ans)
- Jeanne Marie GONTHIER veuve COUDENQ, le 22 août 2020 (102 ans)

- Jeannette MARTIN veuve SADARGUES, le 23 août 2020 (88 ans)
- André Gabriel Jean ODASSO, le 25 août 2020 (87 ans)
- Pierre Alfred Daniel HUDRY, le 03 septembre 2020 (85 ans)
- Jérémy Lucas MOUY, le 03 septembre 2020 (39 ans)
- Gérard Armand KOENIG, le 6 septembre 2020 (69 ans)
- Jeanne MOREL veuve CHAMALOT, le 13 septembre 2020 (106 ans)
- Marc Eugène ZAUGG, le 19 septembre 2020 (87 ans)
- Raymonde Berthe NOGUÈS, le 26 septembre 2020 (92 ans)
- Michel Roland SCHMITT, le 26 septembre 2020 (87 ans)
- Bernard, Raymond BILLET, le 05 octobre 2020 (73 ans)
- Jacqueline SCHIANO de COLLELA, le 07 octobre 2020 (62 ans)
- Raymonde Marie MARTEL, le 12 octobre 2020 (91 ans)
- Pierrette VOLO, le 13 octobre 2020 (83 ans)

## Ventes aux enchères de biens mobiliers communaux d'occasion

La municipalité souhaite vendre, en toute transparence, des biens mobiliers dont la commune n'a plus usage ou qu'elle ne peut valoriser.

**Une vente aux enchères comprenant un véhicule, des meubles anciens, des équipements et des matériels informatiques ou multimédia est en cours et se clôture le 22 décembre 2020 à 15h.**

22 lots sont vendus par enchères au plus offrant :

- Lot 1 : véhicule pick up
- Lots 2 à 4 : meubles en bois massif
- Lots 5 et 6 : fauteuil ministre et chaises
- Lots 7 à 10 : ordinateurs PC
- Lots 11 à 13 : écrans d'ordinateurs
- Lots 14 à 17 : imprimantes
- Lot 18 : filtre pour écran PC
- Lots 19 et 20 : calculatrices à bande
- Lot 21 : clavier d'ordinateur
- Lot 22 : équipements informatiques et multimédia hors services pour pièces

**Vous trouverez toutes les modalités de cette vente et les fiches détaillées des lots avec photos sur le site de la mairie : [www.lesadretsdelesterel.fr](http://www.lesadretsdelesterel.fr) ou contacter Mme Sandy Luz au 04 94 19 36 67.**

### Vous habitez aux Adrets depuis peu ?

La municipalité recevra les nouveaux Adréchois autour d'un événement convivial, dès que la situation sanitaire le permettra. Merci de vous faire connaître en appelant le 04 94 19 36 66 ou par courriel : [accueil@mairie-adrets-esterel.fr](mailto:accueil@mairie-adrets-esterel.fr)

Directeur de la publication : Jean Pierre Klinholff  
Comité de rédaction, conception et réalisation, photos : Isabelle Martel, Régis Kaphan, Juliette Diaferio, Laurence Moulin  
Impression en France sur papier certifié PEFC pour la gestion durable de la forêt



Travaux de stabilisation et de sécurisation des passages à gué

### Deux passages à gué stabilisés et sécurisés

Des travaux ont été réalisés sur les deux passages à gué du bas du chemin de Chense. Les services techniques ont géré les travaux de stabilisation du lit du ruisseau pour éviter un déchaussement de la voie et l'installation de barrières sécurisées qui seront fermées en cas de submersion importante lors de gros orages. Un rattrapage de chaussée a aussi été réalisé pour faciliter le passage des véhicules et éviter l'accrochage des bas de caisse. L'installation de panneaux signalant la fermeture des passages à gué est prévue afin d'éviter que les véhicules ne s'engagent sur le chemin de Chense depuis la route de l'église.

### Quatre chantiers de voiries urgents d'ici fin 2020

Des chantiers de réparation sur des sections de voiries vont être effectués par des entreprises Adréchoises d'ici la fin de l'année.

- Chemin de la Baisse de Donat : création d'un avaloir en amont, remplacement de buse, stabilisation et réfection de la chaussée, gué et regard surverse en aval.

- Chemin des Philippons et chemin de Chense : aménagement du réseau pluvial et revêtement sur sections élargies suite aux travaux pour le PPRIF.

- Impasse du Couvent : travaux sur le réseau pluvial, élargissement et revêtement de chaussée.

Une campagne d'identification sur le terrain des autres problèmes urgents de voiries est en cours de réalisation par les élus.

### Finis la file d'attente, pour une simple enveloppe à déposer !

Cela faisait plus d'un an qu'elle dormait dans les locaux des services techniques... La nouvelle boîte aux lettres normalisée de La Poste a été installée fin juillet par les agents techniques à côté de l'ancienne boîte aux lettres qui a dû être condamnée à cause du plan vigipirate.



Retrouvez toutes les informations de la commune sur votre site internet : [www.lesadretsdelesterel.fr](http://www.lesadretsdelesterel.fr) et sur Facebook : [www.facebook.com/adretsdelesterel/](http://www.facebook.com/adretsdelesterel/)



Flashez-moi !